

Profil de poste

Psychiatre

EPSAN - Etablissement Public de Santé Alsace Nord
141 avenue de Strasbourg, 67171 Brumath Cedex

Identification du poste :	Classification RH : Psychiatre
N° FINESS établissement d'affectation : 670013366	Spécialité d'exercice : <input checked="" type="checkbox"/> Adulte <input type="checkbox"/> Enfance et adolescence <input type="checkbox"/> Personne âgée
GHT de rattachement : GHT Basse Alsace Sud Moselle	Pôle : 67P16
Quotité : 10 Demi-journées hebdomadaires	Chef de pôle : thierry.royer@ch-epsan.fr

Description du contexte/environnement du poste

Situé dans le Bas-Rhin, à proximité de Strasbourg, capitale européenne, capitale de Noël, la région offre différentes possibilités de cadre de vie que ce soit dans les hauteurs, les plaines ou près des villes

L'Etablissement Public de Santé Alsace Nord est le plus important hôpital psychiatrique d'Alsace couvrant 404 communes sur les 522 du département, soit 68% de la population adulte du Bas-Rhin (718 000 habitants), avec 8 secteurs de psychiatrie générale, 2 secteurs de psychiatrie infanto-juvénile et un secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire.

L'établissement dispose de deux sites d'hospitalisation à temps complet (354 lits répartis à Brumath et Strasbourg) ainsi que 330 places réparties sur plus de 30 structures extrahospitalières, mais aussi de deux structures médico-sociales (FAM et MAS 64 lits), d'une USLD de 72 lits et d'un IFSI/IFAS.

L'EPSAN c'est 1600 agents répartis sur le territoire au service de la santé mentale.

- Création de poste
- Poste vacant à la date du ...
- Poste susceptible d'être vacant à la date du 1/10/24
- Activité à temps partagé au sein d'un autre ou d'autres établissements du GHT



Profil de poste

Psychiatre

Poste de praticien au sein d'un service de psychiatre en milieu pénitentiaire :

Le pôle 67P16 comprend deux unités fonctionnelles : le Service Médico-Psychologique Régional (SMPR) appartenant au champ sanitaire et le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) appartenant au champ médico-social.

Le SMPR a pour mission de répondre aux besoins de Santé Mentale de la population incarcérée à la Maison d'arrêt de Strasbourg. A cet effet, il réalise des diagnostics et dispense des soins aux détenus en milieu pénitentiaire :

- des soins ambulatoires sous la forme de consultations psychiatriques et psychologiques, d'entretiens infirmiers et sociaux et de soins socio thérapeutiques.
- des prises en charge à temps partiel en Hébergement Thérapeutique. Cet hébergement, placé sous la responsabilité d'un praticien hospitalier, est différencié du reste de la Maison d'arrêt et dispose de onze cellules pour douze places permettant un suivi plus soutenu pour des patients présentant des troubles mentaux non stabilisés incompatibles avec une détention classique.

Le CSAPA assure le suivi addictologique, psychologique et social de toute personne écrouée, prévenue ou condamnée, présentant une ou plusieurs addictions.

A titre d'exemple, la file active en 2022 était de 1453 patients.

L'effectif actuel (SMPR + CSAPA) est de :

- 3,5 ETP médicaux+ 1 ETP d'interne de spécialité
- 5,25 ETP de psychologues (dont 1 ETP de neuropsychologue
- 10 ETP IDE
- 0,5 ETP d'éducatrice sportive
- 2 ETP de secrétaires

Les locaux du SMPR sont situés à l'écart des lieux de détention, ils s'étagent sur 3 niveaux. Le rez-de-chaussée est dédié à l'unité d'hébergement, le premier étage aux consultations et entretiens tandis que le second est dévolu aux réunions et aux activités sociothérapeutiques.

Le pôle dispose de bureaux dans un CMP situé au centre-ville de Strasbourg, offrant la possibilité de suivis au-delà de la libération.

La population prise en charge, malgré une proportion notable de troubles de la personnalité, présente une réelle diversité clinique (troubles psychotiques, de l'humeur, addictologiques, etc.).

Mission(s) générale(s)

Activités principales

Evaluation diagnostique et thérapeutique des patients pris en charge

Mise en place d'un suivi psychothérapique le cas échéant.

Elaboration avec l'équipe pluriprofessionnelle de projets de soins individualisés.

Réalisation d'entretiens d'évaluation, de diagnostic et d'orientation des situations cliniques en urgence dans le cadre de la permanence des soins sur site.

Travail en collaboration avec les partenaires institutionnels du pôle : autres services de psychiatrie pénitentiaires régionaux, unité de soins somatiques en milieu pénitentiaire rattachée aux hôpitaux universitaires, administration et personnels pénitentiaires, service de probation et d'insertion pénitentiaire (SPIP), protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), etc.



Profil de poste

Psychiatre

Participation et animation des réunions structurant l'activité du pôle, en particulier la réunion pluriprofessionnelle quotidienne d'organisation et d'information, et les réunions bimensuelles avec l'équipe de l'unité de soins somatiques ; mais aussi les réunions avec les services pénitentiaires (réunion hebdomadaire dites de rapport, réunions bimensuelles autour des sujets à risque suicidaire, réunions autour de populations spécifiques – mineurs, sujets sensibles, etc.).

Possibilité de développer une activité addictologique au sein du CSAPA.

Possibilité d'investir des domaines spécifiques de soins en lien avec la population rencontrée (auteurs d'infractions à caractère sexuel, unité pour détenus violents).

Caractéristiques particulières du poste

Les caractéristiques particulières et contraintes du poste sont les suivantes :

- Modalités d'organisation de la permanence des soins (gardes et astreintes) : le praticien y est soumis (procédure disponible).
- Modalités d'organisation de la continuité des soins : participation à la permanence des soins sous forme de présence de 8h30 à 18h30 avec gestion des situations d'urgence (en moyenne 6 jours par mois) et le samedi matin (environ 1 par mois)
- Spécificités de l'environnement :
 - Contraintes liées à un exercice dans un milieu non soignant, parfois peu compréhensif des enjeux des soins, et privatif de liberté
 - Importance de l'engagement à faire respecter les principes directeurs gouvernant l'organisation et le déroulement des soins psychiatriques et addictologiques en milieu pénitentiaire :
 - Satisfaire les besoins des détenus en matière de soins à hauteur de ce qu'ils le sont pour la population générale (loi du 18 janvier 1994)
 - Respect de la libre adhésion aux soins
 - Séparation stricte entre domaines sanitaires et judiciaires, en particulier quant au secret médical
 - Nécessité de tenir compte des enjeux purement pénitentiaires dans les demandes de soins émanant des personnes détenues
- Exercice multi-sites : possibilité de continuer le suivi de patients au-delà de la libération en CMP
- Participation aux réunions de pôle mensuelles permettant l'adaptation constante du fonctionnement du pôle aux besoins constatés
- Possibilité de participation à la vie institutionnelle de l'établissement (CME, collège médical, instances, commissions, etc.)

Responsable(s) fonctionnel(s)

Chef de pôle Dr Thierry ROYER



Profil de poste

Psychiatre

Compétences attendues ou souhaitées

Dans le cadre de la politique de secteur en psychiatrie le candidat devra avoir la capacité de travailler en équipe pluridisciplinaire, savoir faire preuve de dynamisme et d'esprit d'initiative pour la mise en place de projets. Le praticien est incité à s'impliquer dans le travail institutionnel et à participer à des groupes EPP, revue de pertinence, réunions pluridisciplinaires.

Il doit pouvoir faire preuve de souplesse pour exercer –en fonction des impératifs de service (remplacement maladie par exemple) -, d'autres activités ou d'autres fonctions dans le pôle, partiellement ou totalement, sur demande du chef de pôle ou du directeur.

Compétences requises : DES requis ou équivalent

Spécialités ou connaissances complémentaires (s'il y a lieu) :

Une expérience en addictologie, sans être nécessaire, peut être un plus.

Qualités professionnelles :

- Aptitude au travail en équipe
- Bonnes qualité relationnelles
- Sens des responsabilités
- Réflexivité
- Réactivité
- Gestion du stress
- Prévention et gestion des conflits
- Disponibilité



Profil de poste Psychiatre

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à :

Dr Thierry ROYER

Chef de pôle du secteur 67P16
Tél. (secrétariat) : 03.90.20.46.10

Dr Amarilli

Président de la CME
Philippe.Amarilli@ch-epsan.fr

M. Frédéric JUNG

Directeur du pôle de la stratégie et des affaires médicales
Tél : 03.88.64.61.65
Mail : dorothee.ditte@ch-epsan.fr

